

ECOLE MATERNELLE ANTOINE GEOFFRE

CONSEIL D'ECOLE du 26/11/2015

Présents :

Directrice: Mme CHAZALON GAUTIER

Mme MIRANDE, inspectrice de la circonscription de Lattes (E)

Mairie:

M.MEISSONNIER, Maire de Baillargues (E)
Mme DESTAILLATS, Conseillère déléguée aux affaires scolaires (E)
Mme GAUTIER, Adjoint Scolarité et petite enfance
M.MICHEL, Directeur des Services Techniques (E)
M.VIDAL, Directeur du Service Jeunesse
M.PERRIER Adjoint jeunesse, sport, vie associative, et festivités

Enseignants:

Mme BABIKIAN	Mme CAUQUIL (E)	Mme DELZESCAUX
Mme FRYS	Mme GONZALEZ	Mme LEMAITRE
Mme PASCAL	Mme PEREZ Cécile	Mme MANZI
Mme PEREZ Hélène		

Intervenant BCD :

Mme MONTET

Parents d'Elèves : Titulaires ou remplaçant un titulaire :

Pour l'AIPE:

Mme ALMONACIL	Mme CAREL	Mme HUCHET
---------------	-----------	------------

Pour le GPE :

Mme FIGUEIREDO	Mme HERNANDEZ	Mme MILLOT
Mme PANIS	Mme POURREAU	M. RANVIER
Mme VELOSO		

Secrétaires de séance : Mme VELOSO GPE / Enseignant : Mme DELZESCAUX

(E) : absence excusée

(A) : absence

En préambule Mme la Directrice fait la présentation de Mme PEREZ Hélène qui décharge la classe de Mme CHAZALON GAUTIER et de Mme GONZALEZ.

Elle précise que la secrétaire de séance pour le GPE est Mme VELOSO et pour le corps enseignant Mme DELZESCAUX.

1. Résultat des élections des représentants des parents d'élèves

Mme la Directrice annonce une participation de 36.6 % de parents votants, soit:

3 sièges pour l'association AIPE
7 sièges pour l'association GPE

2. Effectifs actuels et prévisions rentrée 2016

Effectifs rentrée 2015

A ce jour l'effectif est de 276 élèves soit 10 classes :

82 Petite Section
92 Moyenne Section
102 Grande Section

Prévision Effectifs rentrée 2016 soit 269 élèves :

95 Petite Section
82 Moyenne Section
92 Grande Section

Mme MILLOT de l'association GPE demande alors quel sera l'effectif par classe, Mme la Directrice répond qu'il y aura environ une moyenne de 27 élèves par classe.

3. TAPS : bilan et perspectives

M. VIDAL indique que des activités sportives supplémentaires comme le tennis et le judo ont été rajoutés dès le début de l'année scolaire.

Mme la Directrice demande quel est le bilan du questionnaire qui a été transmis aux parents quant à la mise en place des TAPS sur une ½ journée.

M. VIDAL répond que tous les questionnaires n'ont pas été analysés, mais à ce jour il y a eu 50% de réponse dont 1/3 des réponses restent sur le système mis en place, les 2/3 sont favorable à la mise en place des TAPS sur une ½ journée et plus particulièrement le vendredi.

Cependant la ½ journée du vendredi ne semble pas être la solution la plus favorable selon la directrice. Une réunion du COPIL qui sera organisée avant Noël, décidera de la solution adoptée. Une enseignante souligne que le jeudi est la journée de la semaine où les enfants sont le plus fatigués et/ou énervés.

M.VIDAL spécifie qu'à l'heure actuelle rien n'est figé quant à l'organisation des TAPS, les dotations de l'Etat ayant baissé il est nécessaire d'avoir une réflexion sur la réorganisation.

Mme FIGUEIREDO demande si l'Education Nationale a fait un 1^{er} bilan sur la mise en place des TAPS ; pour le moment aucun bilan officiel n'a été réalisé.

Mme GAUTIER précise que la ville de Baillargues a été félicitée dans la mise en œuvre des TAPS et a été citée comme ville modèle.

Mme HUCHET pour l'AIPE a présenté la synthèse des résultats du Café taps d'octobre 2015 en communiquant la participation importante des parents qui prennent très au sérieux les rythmes scolaires. Ces résultats ont été envoyés aux élus ainsi qu'aux directeurs de primaire et maternelle. Le bilan montre que la réforme n'est pas adaptée aux enfants de maternelle et que la concentration des taps n'est pas dans l'esprit de la réforme mais souligne qu'au final aucune des parties (mairie/école/parents/enfants) n'y trouve un intérêt, quelque qu'il soit.

4. Sécurité : incendie et PPMS, parking parents

* L'exercice alerte incendie a été organisé le 02/10, les enfants ont évacués très rapidement l'école par la cour, Mme CHAZALON-GAUTIER précise que, sur son initiative, M.HAREL adjoint à la sécurité et la prévention, était invité lors de cet exercice incendie.

* Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) permet le confinement sur 3 classes, suite au plan Vigipirate mise en place très récemment un nouvel exercice sera fait avant Noël.

M.PERRIER demande si toutes les mesures ont été mises en place quant à l'affichage des consignes, Mme CHAZALON-GAUTIER indique qu'un document a été apposé à l'entrée de l'école.

Mme CHAZALON-GAUTIER indique aussi que suite à sa conversation avec quant à la mise en place de surveillants aux entrées de l'école, celle-ci lui a répondu qu'il était nécessaire de s'adapter aux moyens existants.

* Malgré le plan Vigipirate les parents ne respectent toujours pas les places de parking, le stationnement est devenu anarchique aux abords de l'école sauf en présence du policier municipal. Mme CHAZALON-GAUTIER soumet l'idée d'une information via les associations de parents d'élèves quant au respect du code de la route, même sur les parkings de l'école.

5. Travaux (éclairage extérieur de l'école, eau chaude, tringle affichage)

* L'éclairage extérieur de l'école a été mis en place, Mme DELZESCAUX indique qu'un soir tard en partant il n'y avait aucun éclairage, M.PERRIER précise que le vigile en charge de la sécurité a certainement dû éteindre l'éclairage en fermant le parking.

* L'eau chaude de la douche a été réparée, Mme DELZESCAUX soumet l'idée de la mise en place d'un bac à douche près de la classe n°8.

De plus l'équipe enseignante demande s'il est possible d'installer un ballon d'eau chaude dans la cuisine. Mme GAUTIER prend note afin d'en informer les services techniques pour la réalisation d'un chiffrage.

* Les tringles ont été installées, Mme CHAZALON-GAUTIER remercie les services techniques et indique qu'il reste d'autres tringles à installer.

* Mme PEREZ C. intervient et indique que les vitres de sa classe n°9 côté rue ne sont pas nettoyées ; Mme GAUTIER répond en précisant que la société prestataire a été informée.

* Mme CHAZALON-GAUTIER informe que les problèmes de chauffage ont été réglés.

6. Température dans les classes et aménagement dans la cour pour lutter contre la chaleur

Suite aux nuisances sonores, relaté par le voisinage, provoquées par la ventilation extérieure de l'école, celle-ci a été coupée, ainsi les températures des classes qui sont situées près des baies vitrées sont très élevées.

M.KASZUBA devait intervenir et faire des relevés de températures, une proposition quant à l'installation d'une toile au niveau de la cour a été soumise lors du dernier conseil d'école au mois de juin ; à ce jour ces points n'ont toujours pas été résolus.

Mme PEREZ C. insiste en relatant le fait que dans la classe n°9 aucunes vitres ne peut-être ouverte afin d'aérer la classe, peut-être que la mise en place d'un grillage de protection permettrait une ouverture plus importante des vitres et faciliterait la baisse de température.

7. Commandes (budget investissement et budget 2016)

M.CHAZALON-GAUTIER demande si la mutualisation pour les achats scolaires est toujours à l'ordre du jour et si le budget pour l'année 2016 de 75€/enfant est maintenu.

Mme GAUTIER répond que le prestataire n'a toujours pas été retenu par la Métropole, et M.PERRIER indique que le budget pour l'année 2016 n'a pas encore été voté.

Mme CHAZALON-GAUTIER rappelle que lors du dernier conseil d'école en juin dernier il avait été fait par d'une suppression du budget investissement mais que toutes les demandes en mobilier devait être faites auprès de la mairie ; or à ce jour les demandes du mois de juin de Mme CHAZALON-GAUTIER n'ont pas été traitées.

Mme GAUTIER prend note et contacte le service concerné.

8. Activité pédagogique complémentaire APC

L'APC a lieu de 16h à 16h30 ou de 16h30 à 17h dans l'infirmerie, la salle de la garderie ou dans la salle BCD.

Les APC sont réalisés pour les moyennes et grandes sections à l'initiative des enseignants selon les besoins des enfants avec l'accord des parents.

9. Point sur la coopérative scolaire

Mme GONZALEZ trésorière de la coopérative fait état d'un solde de 3224,03€, des vélos, une sono ont été achetés.

L'achat de trampoline pour la salle de motricité est prévu.

La cotisation annuelle à l'OCCE est de 600€/an, la création d'une association coopérative scolaire était amorcée, cependant Mme l'Inspectrice a souligné le fait que part la création d'une association de coopérative scolaire l'école n'était pas assurée, de ce fait il n'y aura pas d'association de coopérative scolaire.

Mme GONZALEZ a toutefois indiqué qu'entre l'enregistrement d'une association et la cotisation pour une assurance annuelle les frais s'élevaient à 144€/an.

10. Intervenant musique et instrument de musique de l'école de musique

Par l'intervention de Mme CHAZALON-GAUTIER, M.RUIZ intervenant en musique, dans toutes les classes par ½ groupe dans la salle n°11, se demande si tous les petits instruments issus de l'école de musique ont bien été fournis comme les xylophones, maracas.

Mme GAUTIER répond qu'après un premier tri quant aux instruments détériorés, tous les petits instruments ont été donnés à l'école maternelle.

11. Projets de la maternelle : le Petit Biou, les Incorruptibles et animation 1^{er} secours (Carole Montet), spectacle et goûter de Noël, classes vertes

Le Petit Biou :

Mme FRYS et Mme LEMAITRE se sont « formées » sur la recette du Petit Biou dans la boulangerie de la Mie d'enfance, en partenariat avec l'association CELADONIE et le GPE.

L'action a été menée sur 2 jours en classe, tout d'abord par la réalisation de la pâte puis la confection du petit gâteau à l'aide d'un tampon à l'effigie d'un taureau, la cuisson et le montage du biscuit avec du résiné.

Les enfants sont repartis avec 3 petits gâteaux et pleins d'histoires de taureau à raconter à leurs parents.

Mme FIGUEIREDO fait part du retour positif des parents, qui ont apprécié pâtisser un nouveau biscuit apprécié des enfants et sans chocolat.

Prix les Incorruptibles :

Mme MONTET relance pour la 2^{nde} année consécutive le prix les Incorruptibles.

Les moyennes sections et les grandes sections vont participer au prix des Incorruptibles, 5 nouveaux livres seront « étudiés » par les enfants et chacun devra voter pour son livre préféré.

Habituellement les moyennes sections ne peuvent faire partie du jury pour la remontée nationale, cependant avec la participation active de Carole MONTET, celle-ci a préparé pour les moyennes sections uniquement une sélection de 5 livres tous issus de prix des Incorruptibles, les enfants en moyenne section pourront faire « comme les grands » voter.

Animation 1er secours :

A l'initiative de Mme MONTET, sur le temps BCD tous les 15 jours par ½ groupe sur 45', une initiation au 1^{er} secours sera organisée pour les enfants de la petite section à la grande section.

Mme MONTET s'appuiera sur le coffret BADABOUM composé d'un livret pédagogique et d'un matériel (10 tableaux d'exposition, 30 cartes, 3 marottes) mis à disposition gratuitement par l'INPES afin de mettre en œuvre cette initiative.

Classes Vertes :

Mme DELZESCEAUX présente le projet de classe verte qui est reconduit pour la 2^{nde} année consécutive avec cette fois-ci le départ de 6 classes.

6 classes partiront en classe verte sur le site de Valrance à Saint-Sernin-Sur-Rance en Aveyron, le séjour de 3 jours / 2 nuits s'effectuera en 3 temps :

Le 1^{er} départ du lundi 23/05/2015 au mercredi 25/05/2015 classes de Mme PEREZ / Mme LEMAITRE

Le 2nd départ du lundi 13/06 au mercredi 15/06 classes de M.PASCAL / Mme MANZI

Le 3^{ème} départ du mercredi 15/06 au vendredi 17/06 classes de Mme FRYS / Mme DELZESCAUX

L'an dernier, seuls 8 enfants n'étaient pas allés en classe verte.

Concernant les ATSEM accompagnants l'équipe enseignante, les demandes d'indemnisations ont été faites auprès de la Mairie, M.PERRIER précise que ce point doit être consulté par l'équipe municipale.

Des activités seront préparées en amont du voyage, l'équipe enseignante effectuera une visite au préalable des lieux.

Mme HERNANDEZ de l'association GPE, demande si il n'était pas possible de prévoir le séjour sur un départ le mercredi, car les enfants vont rentrer un mercredi soir tard et le jeudi risque d'être difficile pour eux.

Mme PEREZ C. répond que le centre a transmis le planning établi et le choix dans les dates du séjour n'était pas possible, ce centre est habilité à recevoir des classes maternelles d'où la restriction dans le choix des dates de séjours.

Si des familles éprouvent des difficultés financières celles-ci peuvent se rapprocher du CCAS de la Mairie, auprès des services de la CAF afin d'obtenir des aides, le budget provisoire étant de 172€ - 17€ (participation de la coopérative scolaire) = 155€ avec un paiement en 5 fois 30€.

Mme FRYS fait part de difficulté financière dans sa classe par la présence de jumeaux dans la même classe.

Mme FIGUEIREDO de l'association CELADONIE intervient en soulignant le fait que l'action du recyclage des pompotes est renouvelée et permet de reverser un peu d'argent à l'école, ce qui peut aider certaines familles en difficulté.

RAPPEL : une poubelle à pompotes est mise à disposition des parents non loin des poubelles de l'école maternelle. Il est demandé de mettre les pompotes vides avec bouchon dans des sacs afin de limiter les odeurs liées à la fermentation.

Sortie Bus d'Eveil :

Cette année Mme PASCAL bénéficiera du bus d'Eveil, un bus mis à disposition gratuitement chaque trimestre, c'est la caserne des pompiers qui accueillera les enfants lors de cette sortie scolaire.

Spectacle Noël :

Le vendredi 04 décembre matin aura lieu dans la salle Claude Plan le spectacle Nomade sur le thème des continents présenté avec des instruments de musique sur les régions du monde, spectacle financé par la coopérative scolaire.

Le mardi 15 décembre après-midi aura lieu la visite du Père Noël à l'école. Des photos seront prises par classe avec le Père Noël, le goûter de Noël sera offert par la Mairie.

Cette année ce sera un cadeau collectif pour chaque classe : un château fort accompagné de figurine tels que Merlin l'enchanteur, des chevaux...

Mme Huchet de l'AIPE a exprimé son étonnement et sa déception car les enfants ne rentreront pas avec un cadeau à la maison. Il a été expliqué que c'est un choix des institutrices suite aux mécontentements d'enfants et de parents par rapport au livre offert habituellement chaque année. De plus, le budget cadeau étant de 5€ par enfant, elles rappellent qu'à ce prix là, il leur est très difficile d'offrir un joli livre.

Mme PEREZ C. fait part de la réalisation d'un spectacle de marionnette « le père Noël autour du monde » par une maman intervenant bénévolement le 09/12 en salle n°11, il y aura 3 représentations.

Mme BABIKAN présente sa sortie à l'Opéra comédie pour une séance de musique classique, les classes de moyennes sections et petites sections de Mme COCQUIL et Mme BABIKAN sont concernés.

Cependant au vu du succès rencontré par la proposition de l'Opéra Comédie d'ouvrir ses portes aux maternelles une réponse sera apportée le 15/01 et uniquement les moyennes sections pourraient se déplacer à l'Opéra.

Questions diverses des associations de parents d'élèves :

GPE: Questions relatives aux enfants allergiques et la cantine, panneau d'affichage à l'entrée de l'école pour les associations et présentation des actions de la vie scolaire.

M.PERRIER répond à la question relative aux enfants allergiques et précise que le débat a déjà eu lieu lors du conseil d'école primaire le mardi 24/11, la position de la Mairie reste identique, le risque est trop important. La Mairie ne souhaite pas rendre responsable moralement le personnel de la cantine, il indique que cela fait 1 an qu'un enfant est décédé lors d'un accueil en PAI ; toutefois M.PERRIER est prêt à rencontrer lors de réunion, en Assemblée Générale ou autres, les parents concernés et prêt à trouver des solutions alternatives.

Mme MILLOT demande ce qu'il en est du panneau d'affichage qui avait été validé lors du dernier conseil d'école au mois de juin, Mme HUCHET précise qu'il s'agissait d'une demande conjointe aux 2 associations. Mme la directrice en fait également la demande pour l'école.

Mme GAUTIER répond que les services techniques se chargent de l'installation du panneau.

Mme MILLOT intervient en parlant de l'action tombola, les tickets seront remis aux enseignants début décembre, le tirage au sort aura lieu dans le courant du mois de janvier.

Mme MILLOT se chargera de récupérer les carnets vendus dans chaque classe.

AIPE : L'écoulement de l'eau du petit bois a-t-il été repensé ? Des temps libres peuvent-ils être proposés en maternelle comme en élémentaire pour les élèves ? Présentation des actions de la vie scolaire.

Le chemin est en pente, l'eau est déviée mais il est difficile de palier à cette problématique.

Mme HUCHET a demandé si un TAL (temps libre en garderie) pouvait être prévu comme en primaire, de façon à ce que les parents qui souhaitent venir chercher leurs enfants dès 16h15 ou 16h30 puissent le faire sans attendre 17h la fin des taps et ainsi alléger le rythme de l'enfant, car à 16h ce n'est pas possible pour tout le monde mais 16h30, plus de parents sont disponibles. Il a été répondu par M.VIDAL le service jeunesse qu'il n'est pas possible de proposer en maternelle des TAL (temps libre) comme en élémentaire car il faudrait au moins 2 personnes supplémentaires pour pouvoir surveiller les enfants, que cela demande une logistique importante pour déplacer un si petit nombre d'enfant.. De plus, en termes de sécurité, la disposition de l'école maternelle ne s'y prête pas.

L'action des chocolats est renouvelée, Mme HUCHET présente le bénéfice qui est de 1300€ pour les 2 niveaux (maternelle et élémentaire), argent qui redistribué directement aux 2 écoles. Elle fait part aussi d'une baisse du nombre de commande en maternelle.

Mme HUCHET de l'association AIPE fait un bilan de leur questionnaire suite à leur café TAPS.

186 questionnaires ont été analysés soit 66% de réponses, seul 10% des parents ont inscrit leur enfant sur moins de jours en TAPS.

74% des parents jugent sans incidence l'impact de la réforme sur les résultats scolaires, cependant 68% des parents trouvent leur enfant plus fatigué, certains parents sont plus enclin à venir récupérer leur enfant plus tôt.

49% des parents ne notent aucune modification concernant les activités extra scolaires, 12% n'en font plus car ils sont trop fatigués et 16% trouvent les horaires inadaptés.

23% des parents révèlent que les TAPS ont suscités de l'engouement pour une nouvelle activité, en tête le judo et le tennis.

Mme HUCHET termine en soulignant qu'une synthèse va être envoyée à Mme la Rectrice dans l'espoir d'une avancée positive sur ce dossier ; elle indique aussi que les résultats sont disponibles sur leur site.

Un projet d'une exposition des œuvres réalisées par les enfants toute l'année est prévue.

Mme CHAZALON-GAUTIER indique rapidement que le règlement intérieur n'a pas fait l'objet de modification c'est la raison pour laquelle il n'était pas dans l'ordre du jour.

19h55 : fin du conseil, tous les points à l'ordre du jour ont été étudiés

Secrétaire de séance

Directrice

Pour l'AIPE

Mme VELOSO GPE

Mme CHAZALON-GAUTIER

Mme HUCHET



49% des parents ne notent aucune modification concernant les activités extra scolaires, 12% n'en font plus car ils sont trop fatigués et 16% trouvent les horaires inadaptés.

23% des parents révèlent que les TAPS ont suscités de l'engouement pour une nouvelle activité, en tête le judo et le tennis.

Mme HUCHET termine en soulignant qu'une synthèse va être envoyée à Mme la Rectrice dans l'espoir d'une avancée positive sur ce dossier ; elle indique aussi que les résultats sont disponibles sur leur site.

Un projet d'une exposition des œuvres réalisées par les enfants toute l'année est prévue.

Mme CHAZALON-GAUTIER indique rapidement que le règlement intérieur n'a pas fait l'objet de modification c'est la raison pour laquelle il n'était pas dans l'ordre du jour.

19h55 : fin du conseil, tous les points à l'ordre du jour ont été étudiés

Secrétaire de séance

Mme VELOSO GPE

Directrice

Mme CHAZALON-GAUTIER

Pour l'AIPE

Mme HUCHET